

# ETICA

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créée en 2019 par Welfarm, la démarche « **ETICA** » poursuit deux objectifs :

- 1 / **Accompagner** les acteurs de la restauration collective afin d'orienter leurs approvisionnements vers des produits plus respectueux du bien-être des animaux ;
- 2 / **Valoriser** les acteurs qui choisissent de s'engager dans cette démarche.

### Notre raison d'être

Aujourd'hui, la majorité des produits d'origine animale servis en restauration collective proviennent d'élevages en **bâtiments fermés** n'offrant pas la possibilité aux animaux d'accéder au plein air. Les animaux y sont trop souvent entassés. En fonction des filières, ils peuvent également être **mutilés** dans de grandes souffrances (castration des porcelets, époinçage du bec, etc.), si ce n'est **sélectionnés** génétiquement pour accroître leur productivité en dépit des conséquences pour leur santé et bien-être... Ces modes d'élevage sont évidemment néfastes pour les animaux.

**La souffrance endurée par ces animaux n'est pourtant pas une fatalité.** La restauration collective représente des millions de repas chaque année et peut à ce titre jouer un **rôle déterminant** pour améliorer les conditions de vie des animaux en **soutenant** le développement de l'offre de produits respectueux du bien-être animal. Une commande publique **exemplaire** sur ces questions est à même de contribuer à la généralisation des **pratiques** d'élevage prenant davantage en compte le bien-être animal et à l'évolution des **habitudes alimentaires**. En particulier, les cantines scolaires sont un lieu d'**apprentissage** alimentaire où les plus jeunes peuvent être sensibilisés au besoin de consommer de manière responsable.

### Notre accompagnement

« **ETICA** » est la seule démarche, en France, qui soit à destination de la restauration collective et centrée à **100%** sur les **animaux**. Pour développer l'offre en produits respectueux du bien-être animal dans les cantines, nous vous proposons à titre gracieux notamment :

- La mise à disposition d'un **tableau et d'un vade-mecum** sur les signes de qualité et les spécificités relatives au bien-être animal à privilégier lors du choix de vos menus ;
- Un **accompagnement** personnalisé grâce à l'expertise de nos équipes. Nous formulons des recommandations pour intégrer des critères de bien-être animal pertinents à vos appels d'offre, adaptées à vos contraintes et à l'offre disponible sur votre territoire. Par ailleurs, nous pouvons vous accompagner dans l'analyse des réponses de vos prestataires, afin de décortiquer avec vous leur intérêt en matière de bien-être animal ;
- Une opportunité de mettre en avant votre engagement en **intégrant notre réseau ETICA** et en signant **notre Charte de bonnes pratiques**. En communiquant conjointement avec Welfarm sur votre adhésion, votre politique en faveur d'une alimentation plus respectueuse du bien-être animal sera valorisée auprès des usagers de vos cantines et restaurants collectifs, des professionnels du secteur et du public.

# POURQUOI CHOISIR **ETICA** ?

## Les obligations réglementaires

La loi EGalim prévoyait d'atteindre, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un taux de 50 % de « produits de qualité et durables », dont au moins 20 % de produits biologiques, dans la composition des repas servis par tous les restaurants collectifs dont les personnes morales de droit public ont la charge.

La loi Climat et Résilience demande au 1<sup>er</sup> janvier 2024 un taux minimum de 60% de « produits de qualité et durables » du total achat de la famille de denrées « viandes et poissons ». Ce taux est fixé à 100% pour la restauration de l'Etat, ses établissements publics et les entreprises publiques nationales. La loi Climat et Résilience étend ces obligations à la restauration collective privée.

Malheureusement, la loi intègre parmi les « produits de qualité et durables » des produits dont les modes d'élevage nuisent au bien-être animal. Par exemple, les produits bénéficiant uniquement de la « certification environnementale de niveau 2 » comptent parmi cette enveloppe de « produits de qualité et durables » alors que l'attribution de cette certification ne repose sur aucun critère dédié au respect du bien-être animal. Les élevages bénéficiant de la certification

environnementale de niveau 2 peuvent élever jusqu'à 22 poulets/m<sup>2</sup>, élever des dindes issues de souches à croissance rapide, etc.

La problématique est partiellement identique pour les produits bénéficiant d'un signe de qualité (Label Rouge, AOP/AOC, IGP, STG...) : ils comptent également parmi ces « produits de qualité et durables » alors qu'ils ne sont pas toujours synonymes de respect du bien-être animal. Ainsi, la majorité des cochons Label Rouge sont mutilés et élevés sur **béton nu** au détriment de leur bien-être. De même, 11 AOP sur 14 n'imposent pas le pâturage pour les chèvres. Toutefois, toutes les filières ne sont pas mécaniquement concernées et les signes de qualité peuvent, sous certaines conditions, être des indicateurs intéressants de bien-être animal.

Avec « **ETICA** », nous vous proposons de vous accompagner et de démêler le vrai du faux. Nous vous communiquerons en particulier une liste de produits établie en toute indépendance et dont le seul objet est le suivant : contribuer à une meilleure prise en compte du bien-être animal.



## Les attentes du grand public et des élèves

Un nombre croissant de consommateurs s'oppose aux mauvaises conditions de vie des animaux en privilégiant dans leurs achats des produits respectueux de leur bien-être. Ces considérations ne se limitent pas à leurs propres achats en magasins : **77 %** des Français accepteraient de payer plus cher un repas à la cantine s'il garantissait de meilleures conditions d'élevage, prenant en compte le bien-être des animaux (plein air, pâturage, absence de mutilation...)<sup>1</sup>.

Ces attentes sont d'autant plus fortes chez les jeunes. Le bien-être animal est, de loin, la plus forte préoccupation des lycéens

concernant l'élevage : dans un récent sondage, **80 %** des jeunes placent cet impératif en première position, loin devant les impacts environnementaux (54 %)<sup>2</sup>.

La démarche « **ETICA** » vous permet de répondre à ces attentes. En rejoignant officiellement notre démarche par la signature de notre **Charte** de bonnes pratiques et en menant les actions qui lui sont associées, vous pourrez communiquer à propos de notre partenariat (notamment dans le cadre de l'affichage et la communication électronique prévus par l'article L. 230-5-3 du Code rural et de la pêche maritime). Nous valoriserons également votre engagement en mentionnant votre établissement sur notre site Internet **appro-etica.fr** et nos réseaux sociaux.



<sup>1</sup> - Les Français et les conditions de traitement des animaux de ferme (appro-etica.fr)  
<sup>2</sup> - ROGUET Christine, Le bien-être animal : 1ère préoccupation des jeunes adultes envers l'élevage, Tech PORC, Mars - Avril 2015 - n° 2

# C'EST PARTI : **ENGAGEZ-VOUS** POUR DES CANTINES PLUS ÉTHIQUES !

**Intéressé(e) pour rejoindre  
la démarche « ETICA » ?  
Rien de plus simple !**



Nous mettons à disposition nos outils d'aide à la décision et notre expertise auprès de tous les acheteurs de la restauration collective. Que vous soyez déjà convaincu(e) par notre démarche ou simplement curieux(se) de la découvrir, n'hésitez pas à nous contacter !

**Vous souhaitez vous engager en faveur  
des animaux d'élevage ou en savoir plus ?**

Vous pouvez nous contacter en écrivant :

**Par courrier à :**

WELFARM  
176 avenue André Malraux - BP 80242  
57006 METZ Cedex 1

**Ou par e-mail à :**

etica@welfarm.fr

Nous pourrions alors convenir d'un rendez-vous afin de vous présenter plus en détail notre démarche. Nous vous proposerons à cette occasion de vous accompagner dans vos choix d'approvisionnements en établissant une liste des sigles de qualité à privilégier suivant chaque filière ou, le cas échéant, dans la relecture de vos marchés publics. Pour concrétiser notre partenariat, nous soumettrons notre charte « **ETICA** » à votre signature.

**Pour des cantines respectueuses des animaux, rejoignez-nous !**



**Une démarche pour accompagner la restauration  
collective vers des approvisionnements plus  
respectueux des animaux d'élevage**

Créée par l'association Welfarm

WELFARM – Protection mondiale des animaux de ferme est une association française à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique.

Depuis sa création en 1994, elle œuvre pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage).

Nos experts interviennent auprès des professionnels et des acteurs institutionnels pour faire évoluer les pratiques et la législation dans un sens favorable à une meilleure prise en compte du bien-être animal.



**WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme**  
176 avenue André Malraux – B.P. 80242 - 57006 Metz cedex 1 - Tél. : +(33) 3 87 36 46 05

photos : istock / Adobe Stock



## LA DÉMARCHE ÉTICA

BROCHURE DE PRÉSENTATION

